N°222- Avril 2011

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

Éditeur «sponsable : Nicolas Charlier, Échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 Champlon - Bureau de dépôt: 6970 Tenneville

Edito

Le printemps est à nos portes...

Ca y est ! Il s'est fait attendre pendant trois longs mois d'hiver, mais il est là ! Le printemps est bel et bien à nos portes, avec son cortège de journées ensoleillées. L'occasion pour les habitants de nos villages, ainsi que pour les nombreux touristes qui viennent profiter du cadre exceptionnel de notre environnement, de partir à la découverte de ce qu'il y a de plus beau, de plus chaleureux et de plus intéressant dans notre commune.

Dans le souci de promouvoir les merveilles parfois injustement méconnues de nos villages, la Commune de Tenneville participe cette année, avec l'aide du Syndicat d'Initiative de Champlon, à plusieurs opérations visant à la découverte de notre patrimoine culturel, environnemental et paysager. Vouées à une large publicité, ces opérations attireront évidemment leur lot de touristes, mais elles donnent aussi l'opportunité à tous les citoyens de notre commune de découvrir les merveilles cachées de notre territoire.

Le 16-17 avril, a lieu l'opération **Wallonie Week-ends Bienvenue (programme page 10)** en partenariat avec les Communes de Sainte-Ode et Bertogne et sous le patronage de la Région wallonne. Pendant un week-end, partez gratuitement à la rencontre de plus d'une vingtaine d'ambassadeurs de notre commune, qui vous accueillent chez eux pour vous faire partager leurs passions et leurs talents.

Le même dimanche 17 avril, la bibliothèque de Tenneville et la Commission Culturelle participent à l'opération **Je lis dans ma commune** en proposant au complexe scolaire de Champlon une pièce de théâtre tirée d'un livre pour enfants : **le Rêve de Rose de Michel Loquy.** Soyez nombreux à venir partager un moment de poésie. (lire p. 21).

Le 15 mai, la Commune **fête le Parc Naturel des Deux Ourthes à Champlon**. A l'occasion du bientôt traditionnel Marché artisanal et de produits de bouches de Champlon organisé par le Syndicat d'Initiative, le PNDO vous proposera une marche nature afin d'en connaître d'avantage sur nos vertes contrées.

Le 24-25 septembre, enfin, vous aurez l'occasion de découvrir plusieurs sites naturels et paysagers avec le **Week-end des Paysages, sur le thème des histoires et des légendes.** Initiée par la Fédération Touristique du Luxembourg Belge, cette opération est menée dans notre commune par la Maison du Tourisme de Saint-Hubert.

Comme vous pouvez le constater, cette année sera riche en évènements instructifs et ludiques. Bien plus que de promouvoir l'image de notre commune à l'extérieur, l'objectif de ces journées est surtout de permettre à tous les citoyens de Tenneville de mieux connaître leurs villages et surtout de passer de bons moments. Alors ne boudez pas votre plaisir !

Le 15 mai, le Parc Naturel des deux Ourthes proposera une marche nature.

Nous n'oublions évidemment pas les groupements associatifs qui, mois après mois, égrènent notre calendrier communal d'activités et de festivités. Le pouvoir communal a toujours à cœur de mettre en valeur le travail de tous les bénévoles qui dynamisent nos villages. C'est dans cette optique que s'est opérée la rénovation ou l'installation des Maisons de village de notre commune. Dans ce cadre, une date encore à noter dans votre agenda ! Le **09 avril,** nous aurons le plaisir **d'inaugurer la Maison de village d'Erneuville** en présence du ministre de la Ruralité (programme p. 6). Pour ce faire, les Chaffions vous ont concocté un programme aussi enrichissant que divertissant qui veille d'abord à mettre en avant nos talents locaux. Nous vous attendons nombreux !

Nicolas Charlier, échevin
de la vie associative.

Séance du Conseil communal du 18 février 2011
Compte-rendu succinct

Absent(s) et excusé(s) : M. Alphonse PIRSON
Le Conseil communal réuni en séance publique;
Entend lecture du procès-verbal de la séance du 27 décembre 2010.

Demande d'un douzième provisoire
Attendu que le budget communal pour l'année 2011 sera présenté à une prochaine séance du Conseil communal;
Sollicite l'autorisation d'engagement et de paiement des dépenses obligatoires à raison d'un second douzième provisoire du montant des allocations correspondantes pour les mêmes objets portés au budget de 2010.
La présente décision a été prise par 5 « oui », 4 « non » (MM. Simon, Wilmet, Vandingenen et Mme Noël et une abstention (M.Joris).

Budget de police : approbation des montants de la dotation communale et du plan drogue
Approuve au montant de 117.675,02 € la dotation de la commune de Tenneville au profit de la Zone de Police Famenne-Ardenne et un montant de 547,20 € pour le plan drogue.

Collecte des déchets : organisation de la collecte – adoption du mode de récolte

Attendu que la commune est affiliée à l'Intercommunale AIVE et est membre du secteur Valorisation et Propreté constitué par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AIVE en date du 15 octobre 2009 ;
Attendu qu'il y a lieu d'optimaliser les coûts des collectes ;
Le Conseil communal décide :
- de s'inscrire parmi les pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires du marché de collecte lancé par l'AIVE par appel d'offres général avec publicité européenne, et en conséquence,
- de faire sienne la décision d'attribution du Conseil d'administration de l'Aive du 10 novembre 2010 attribuant le marché à la société REMONDIS selon les conditions de son offre ;
- de confier à l'intercommunale AIVE, pour la durée du marché du 01/01/2012 au 31/12/2019, l'organisation de cette collecte, et de retenir :
- le système « duo-bac » pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers matière organique et fraction résiduelle, une fois par semaine sur le territoire de la Commune de Tenneville;

Renouvellement du serveur communal : approbation de la dépense
Approuve au montant de 13.450,28 la facture relative au remplacement du serveur du réseau informatique en place à la maison communale.

Acquisition du matériel informatique : adoption du cahier des charges et du devis estimatif
Considérant le cahier spécial des charges relatif au marché "Acquisition de matériel informatique" établi par le Secrétariat communal;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 23.380,00 € hors TVA ou 28.289,80 €, 21% TVA comprise;
Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité;
Décide
Article 1 : d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Acquisition de matériel informatique", établis par le secrétariat communal.
Article 2 : de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Création d'un lotissement DE VOS à Ortheuville – demande à la Députation permanente de statuer sur la modification du chemin vicinal n° 13 à Ortheuville
Revu la demande introduite par M. Marc DE VOS, pour la création d'un lotissement de 4 lots dont 3 à bâtir à TENNEVILLE, rue Sur le Batis.
DECIDE à l'unanimité :
Article 1 : de solliciter auprès de la Députation provinciale l'intégration à la voirie communale d'une bande de 1a59ca comme mesurée aux plans dressés le 18 août 2010.

Acquisition d'une dameuse – Approbation des conditions et du mode de passation du marché

Décide

Article 1 : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Acquisition d'une dameuse", établis par l'auteur de projet. Le montant estimé s'élève à 2.700,00 € hors TVA ou 3.267,00 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Travaux de voirie Cens-Trèsfontaines lot n°1 : confirmation de l'approbation du projet

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par le SPW - DGO1 - Dép. des Infra. subsidiées- Direction des voiries subsidiées, Boulevard du Nord, 8 à 5000 Namur, et que cette partie est estimée à 209.040,00 €;

Après en avoir délibéré, sur proposition du Collège communal,

Décide

Article 1 : de confirmer l'approbation du cahier spécial des charges et le montant estimé du marché

Article 2 : les décisions du Conseil communal prises en séances des 17 décembre 2009 et du 9 février 2010 sont confirmées.

Article 3 : La décision du Collège communal prise en séance du 11 janvier 2011 est également confirmée.

Article 4 : de choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

Article 5 : de solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante SPW - DGO1 - Dép. des Infra. subsidiées- Direction des voiries subsidiées, Boulevard du Nord, 8 à 5000 Namur.

Article 4 : de transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.

Travaux de voirie – droit de tirage – lot n°1 : résultat de l'adjudication

Approuve le montant de l'adjudication des travaux de voirie – Droit de tirage – Lot n° 1 pour la somme de 251.135,80 € hors TVA ou 303.874,32 €, 21% TVA comprise.

Le marché a été attribué au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus basse, soit Roberty S.P.R.L

Travaux de voirie : adoption du droit de tirage – lot n°2

L'enveloppe réservée à la Commune a été fixée au montant de 182.879 € porté à 206.477 €

Attendu que la Commune peut prétendre au solde des subsides estimé au montant de 206.477 € - 182.879,00 € = 23.598 €

Attendu que les travaux consistent en la réfection totale (coffre + revêtement) à Champlon rue de l'Epine et Chemin de Ste-ode pour une surface de 4.200m² ;

Attendu que les travaux proposés sont estimés au montant de 115.984,55 € TVA comprise

Décide :

Article 1 : approuve le dossier d'introduction dénommé « entretien de voiries 2010-2012 lot n°2 » pour la réfection de la rue de l'Epine et Chemin de Ste Ode à Champlon.

Article 2 : la dépense est estimée au montant de 115.984,55 € TVA comprise.

Article 3 : sur base du descriptif du chantier, la subvention est estimée au montant de 23.550 €.

Demandes de concessions aux cimetières

Des concessions sont accordées au cimetière de Laneuville-au-bois ainsi qu' une cellule de columbarium au cimetière de Tenneville.

Commission Paritaire Locale (COPALOC) - ratification du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2011 de la COPALOC est ratifié comme présenté.

Enseignement: ratification

Ratifie les décisions prises dans l'enseignement.

ETAT CIVIL

DECES

17/02/2011 Henri Griette, d'Erneuville, époux Volvert
20/02/2011 Carine Marchand, de Tenneville, épouse Calay
25/02/2011 Emilia Schneder, de Tenneville, veuve Xhignesse

NAISSANCES

14/02/2011 Ginger Rockens, fille de Renaud et Sabine Wirtz, de Champlon
15/02/2011 Marie Roiseux, fille de Christophe et Corine Montfort, de Champlon
16/02/2011 Lisa Ivaldi, fille de Eddy et Marie-Eve Hardenne, de Tenneville
01/03/2011 Antonin Adam, fils de Jean-Philippe et Nathalie Herman, de Champlon

In memoriam
Carine Marchand

(10/02/1962—20/02/2011)

Le 20 février, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Mme Carine Marchand.

Carine participait au nettoyage des locaux et à la surveillance des repas de midi dans l'école de Tenneville depuis le mois de septembre 1993. Cela faisait presque 18 ans qu'elle travaillait au contact des enfants de nos écoles et de leurs enseignants.

Le personnel de l'administration communale de Tenneville ainsi que le corps enseignant de nos écoles se joignent à la tristesse et au deuil de sa famille.

Quelques mots d'André-Louis Billa, directeur d'école, prononcés lors des funérailles de

Carine :

La mort est venue, sans crier gare, cueillir Carine ce dimanche matin au grand dam de tout un chacun, sa famille et ses proches d'abord, ses amis, ses collègues de travail et les enfants de l'école ensuite.

Oui, Carine, ton départ nous bouleverse tous. Tu nous as pris à la renverse comme la mort t'a emportée.

Depuis 1993, tu travaillais à nos côtés à l'école de Tenneville.
Que d'enfants n'as-tu pas côtoyés, que de repas n'as-tu pas servis, que de petits n'as-tu pas consolés ! Chaque jour, en arrivant au Foyer des jeunes, tu commençais par dresser les tables afin que les élèves que tu attendais, n'aient plus qu'à s'asseoir pour partager le repas de midi. Après tu t'affairais au rangement avant de regagner l'école pour d'autres tâches.

Depuis ce lundi, dans le réfectoire, on marche sur tes pas, on entend ta voix, on revoit tes gestes mais la porte de la cuisine reste fermée comme le sont le visage et le cœur des enfants et de tes collègues qui te retrouvaient chaque jour.

Tu es partie comme tu as vécu en toute discrétion sans vouloir déranger emportant avec toi ton sourire, ta gentillesse, ton savoir faire, ton efficacité, ta générosité.

Merci Carine pour tout ce que tu as apporté, pour l'amitié que tu as partagée et pour tout l'amour que tu as donné. Tu étais une de ces personnes qu'on est fier et heureux de compter parmi ses connaissances et ses amis.

Maintenant tu t'envoles vers un autre monde comme une étoile illuminée qu'on ne voit plus mais dans nos cœurs tu resteras toujours la lumière qui a irradié notre vie et qui nous aidera à poursuivre notre chemin en mémoire de toi.

Au revoir Carine.

André-Louis Billa, Directeur de l'école

Inauguration de la maison de village d'Erneuville

Les 8 et 9 avril 2011

Programme des festivités

Vendredi 8 avril à 20 h

Conférence « Asgard Jamming », par Stéphane Hanssens : Expédition dans la terre de Baffin, dans l'arctique canadien. 45 jours, 0 nuit, 600 km à pied, 11 jours sur la paroi, 4 hommes, 1 femme et… les ours polaires.
PAF : 5 €

Samedi 9 avril

De 18h à 20h : dégustation de produits du terroir et exposition d'artisans locaux
18h30: partie académique en présence du ministre de la Ruralité, Benoît Lutgen
19h : verre de l'amitié offert par la commune
20h : concert du groupe local « Les Préférences » (variétés françaises)
21h30 : soirée dansante

Appel à candidats :
ASBL Centre Sportif de Tenneville

Au mois d'avril prochain se tiendra la première assemblé générale de l'ASBL Centre Sportif de Tenneville, amenée à définir la gestion de notre futur hall sportif. Parmi les membres de cette ASBL, deux places sont réservées à des représentants de la population. Si vous désirez vous investir dans ce projet, nous vous demandons de remettre votre candidature pour le 15 avril au plus tard.

Contact : Pierre Koeune 084 45 00 45
Nicolas Charlier 0494381795

Page réservée au groupe AVEC.
Texte proposé par Christian Simon et Claudy Wilmet, conseillers communaux pour le groupe AVEC.

L'accueil des demandeurs d'asile en Belgique : une hospitalité véritable, un accueil juste et ferme

Dans ma fonction de secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, je suis souvent confronté à des questions légitimes, souvent directes, révélatrices d'une incompréhension et parfois même – il faut oser le dire – d'une peur de « l'étranger ». Je peux comprendre que certains, souvent par manque d'information, ne comprennent pas tous les éléments de cette problématique complexe, ou même qu'ils s'inquiètent. Je m'efforce donc d'expliquer, de rassurer, de convaincre, dans les réunions locales, dans les médias, etc.
« Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale »… Quelle mission ! En 1951, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique s'est engagée à respecter la Convention internationale de Genève, qui prévoit que *« devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ».* Dans ce cadre international, dans le Gouvernement fédéral actuel, j'ai été chargé par le Roi de « veiller à ce que nous accueillions dignement ceux qui demandent l'asile ».
Certains ont l'impression que « les candidats réfugiés sont de plus en plus nombreux ». Erreur : en 2000, ils étaient environ 40 000 ; aujourd'hui, un peu plus de 20 000.
J'entends aussi souvent que *« la Belgique ne peut accueillir seule toute la misère du monde ».* C'est évident ! Mais c'est aussi son rôle, et c'est tout à son honneur, comme pays démocratique parmi les plus développés du monde, d'en assumer sa juste part. Les 100 à 150 personnes, parfois même plus, venues d'horizons divers, dont de nombreuses familles avec enfants, qui, chaque jour, adressent une demande à l'Office des étrangers, n'ont pas quitté leur pays de gaieté de cœur. Elles ont fui leur contrée pour échapper à la guerre, à la persécution, voire tout simplement à la mort. Certains cherchent aussi une situation de vie plus confortable.
Quelques-uns pensent que *« les demandeurs d'asile ne repartent plus, même lorsque leur dossier est rejeté ».* C'est tout à fait inexact. Si la protection est accordée, le demandeur d'asile reçoit une autorisation de séjour, mais si elle est refusée, il doit quitter la Belgique et retourner dans son pays d'origine : c'est le cas pour environ trois quarts des candidats réfugiés. La durée moyenne d'une procédure d'asile est d'environ quinze mois. Le Gouvernement souhaite raccourcir ce délai, question qui ne relève pas de mes capacités d'action. Je suis chargé de « l'accueil des demandeurs d'asile », c'est-à-dire de l'obligation d'assurer un accueil à un demandeur d'asile pendant la procédure. C'est mon collègue le Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet (cdH) qui s'occupe du volet situé en amont, de la politique de migration et d'asile.
Je m'étonne toujours d'entendre dire que *« les réfugiés hébergés sont dangereux »*, qu'ils *« représentent une menace pour nos enfants »*. Je peux assurer qu'en toute grande majorité, les personnes qui demandent à trouver un refuge en Belgique ne cherchent qu'apaisement et sérénité, car elles fuient les injustices, la torture, la guerre, la famine… et la violence précisément. Il ne s'agit pas de repris de justice, ni de personnes dangereuses, mais notamment de paisibles familles accompagnées d'enfants. Beaucoup d'entre elles ont des formations, universitaires ou autres. Elles cherchent pour la plupart à s'intégrer au mieux, et à remercier la population accueillante.
Comme bourgmestre en titre de Hotton, commune rurale qui compte trois centres d'accueil dans un rayon de dix kilomètres, je suis bien placé pour couper les ailes à la rumeur qui voudrait qu'il y ait *« davantage de délits près des centres ».* Les statistiques montrent clairement que la présence d'un centre d'accueil n'a aucune influence sur la criminalité locale, nulle part en Belgique. Certes, des problèmes isolés se posent parfois, comme dans toute communauté humaine de plusieurs personnes. Mais chaque réfugié est soumis à la loi belge : il a des droits, mais aussi des devoirs ; et en cas de problème, il en répond comme n'importe quel citoyen.
De la même manière, je tiens à rassurer ceux qui croient que *« quand un village accueille un centre de réfugiés, la valeur des maisons est revue à la baisse, les touristes fuient, les commerces périclitent. »* Cet impact imaginaire sur l'immobilier n'a jamais été constaté objectivement. Quant aux touristes, je constate qu'ils n'ont pas déserté la vallée de Hotton, qui continue au contraire à les attirer en nombre. De même, le commerce bénéficie plutôt de la présence d'un centre d'accueil, parce que ses résidents ont aussi besoin de se nourrir, de s'habiller… Les centres d'accueil représentent par ailleurs des centaines d'emplois.

(Suite du texte proposé par Christian Simon et Claudy Wilmet, conseillers communaux pour le groupe AVEC)

Ceux qui pensent que *« la Belgique en fait moins pour ses pauvres que pour les réfugiés d'autres pays »* se trompent tout aussi lourdement. Certes, un résident majeur d'un centre d'accueil reçoit comme argent de poche 6,90 € par semaine (4,10 € pour les enfants de moins de douze ans). Hormis cela, le demandeur d'asile ne reçoit qu'une aide matérielle : un lit, des repas, une assistance médicale et juridique. Après six mois, celui qui trouve un travail stable doit quitter le centre. Si ses revenus restent sous le revenu d'intégration sociale (RIS, ex-minimex), il peut rester au centre, mais doit contribuer financièrement aux frais de son accueil. A titre de comparaison, puisque c'est cela qui est souvent évoqué, il faut savoir qu'au total, chaque Belge « donne » 1672,18 € par an pour la sécurité sociale et l'aide sociale, contre 27,81 € pour l'accueil des réfugiés via Fedasil.

Si je peux comprendre que certains n'ont pas toutes les explications sur certaines réalités, et si je continuerai à être disponible pour les leur fournir, il y a des affirmations qui me mettent en colère. Quand j'entends dire, par exemple, que *« les réfugiés ne font rien de leurs journées, profitent du système »*. Je déplore que d'aucuns qualifient de « profiteurs » des personnes qui ont connu la torture, le viol, l'assassinat de leurs proches, le génocide…

Le quotidien d'un demandeur d'asile c'est surtout… l'attente, avec l'inquiétude qu'il est facile d'imaginer… Mais je ne peux que vous conseiller de pousser à l'occasion la porte d'un centre de réfugiés. Vous serez surpris de voir tout ce qui s'y fait, souvent à l'initiative de nombreux riverains bénévoles.

En réalité, comme le disait Confucius : *« La nature fait les hommes semblables, la vie les rend différents. »*

Philippe Courard, Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, chargé de veiller à accueillir dignement ceux qui nous demandent l'asile.

Parc d'activités de Tenneville : une première en Belgique

La pose du tarmac a été réalisée à la mi-mars.

Interview de Vincent Wilkin, chef de projets chez Idelux

Le parc d'activités de Tenneville, situé au Gris-Han, commence à prendre forme. Quels types d'activités pourra-t-il accueillir ?

Le parc d'activités économiques de Tenneville est un parc à dimension locale, d'une superficie de 4,5 ha et situé en ZAEM (Zone d'activités économiques mixte) au plan de secteur. Il est destiné à accueillir des petites entreprises (PME/TPE) ou des artisans locaux.

En quoi ce parc est-il différent des autres parcs d'Idélux ?

Depuis plusieurs années maintenant, Idelux implante, conçoit et équipe les parcs d'activités économiques avec un souci d'intégration paysagère, de recherche d'harmonie et d'esthétique, et dans une dimension qualitative en intégrant la dimension "développement durable".
Le parc d'activités économiques de Tenneville a la double spécificité suivante : il est géré sur base d'une convention pluricommunale, partenariat entre la Commune de Tenneville, la Commune de La Roche, et Idelux, et il a été étudié et réalisé selon des critères de "développement durable" aboutissant à la certification Validéo. Cette certification est la 1ère du genre en Belgique pour un parc d'activités.

En quoi consiste concrètement cette certification ?
La certification "Validéo" a été délivrée le 15 décembre 2010 par le BCCA (Belgian Construction Certification Association) à la suite d'un travail d'analyse de l'organisme de contrôle agréé SECO. En synthèse, la certification Validéo s'appuie sur une vérification de points d'analyse structurés en 16 rubriques : gestion du chantier, matériaux, énergie, gestion de l'eau, gestion des déchets, éclairage, qualité de vie, mobilité, accessibilité, ... Concrètement, les points forts relevés par le certificateur pour Tenneville sont : l'équilibre dans la gestion des terres sur chantier, une bonne intégration paysagère, respectueuse de l'environnement, un accompagnement économique et urbanistique des entreprises au travers d'une Charte urbanistique, un éclairage public performant, l'élaboration d'un cadre de vie agréable, la mise en place d'une signalétique claire, la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux séparatif, la mise en place, à terme, d'un club d'entreprises, la limitation des nuisances et autres perturbations pour le voisinage, etc.

Un hall-relais est lui aussi en construction. Mais un hall-relais, c'est quoi ?
Un hall-relais est un bâtiment économique construit par l'intercommunale Idelux - qui en reste propriétaire - et qui est mis à disposition d'entreprises pour une durée de 5 ans maximum. Le hall-relais de Tenneville a une surface de 500 m² dont une partie de bureaux (50 m²) et une partie de hall industriel (450 m²). Il a la spécificité d'être en structure bois et est préfabriqué en atelier. L'objectif est clairement d'intégrer la dimension "développement durable" et faire certifier le hall-relais selon la norme "Validéo".

Quand le parc sera-t-il opérationnel ?
Les travaux relatifs au parc d'activités ont pris un léger retard à la suite des conditions climatiques difficiles rencontrées au début de l'hiver. Les travaux ont maintenant repris et devraient être entièrement terminés courant avril 2011. Le parc sera ainsi commercialisé à partir de ce moment puisqu'entièrement équipé. Le hall-relais sera quant à lui opérationnel à partir de septembre 2011. Une communication structurée sera réalisée - en partenariat avec les Communes de Tenneville et La Roche - lors du démarrage de la commercialisation du parc d'activités et du hall-relais.

Le futur hall-relais sort de terre.

Combien d'entreprises pourra-t-il accueillir au final ?
Le parc d'activités économiques est conçu pour accueillir à terme une quinzaine d'entreprises.

Wallonie Week-ends Bienvenue à Tenneville les 16 et 17 avril

Après les éditions de 2005 et 2009, l'événement Wallonie Week-ends Bienvenue revient chez nous. Les samedi 16 et dimanche 17 avril prochains, de nouveaux ambassadeurs vous ouvrent leur porte. Visiteur local ou venu de plus loin, vous serez le bienvenu chez eux. C'est avec plaisir que nos ambassadeurs 2011 vous feront découvrir leur passion, leurs réalisations ou encore leur activité quotidienne.

Vous recevrez dans les prochains jours un programme complet de l'événement, pour lequel nous sommes associés aux communes voisines de Bertogne et Sainte-Ode. Mais sachez déjà que nos ambassadeurs seront très diversifiés et ne manqueront pas de vous enrichir de leur passion. Nos artistes, par exemple, se regrouperont dans la future crèche de Tenneville pour vous exposer leurs œuvres. Albert Hubert, lui, vous attendra dans la cave voûtée qu'il a lui-même réalisée à Cens, pour vous faire déguster du vin, mais aussi vous apprendre ce qu'est la philuménie. Pour boire du lait frais ou manger une bonne assiette de patate au lard, rendez-vous alors chez Benoît François à Champlon, qui en plus, vous décrira le métier de fermier. En ce qui concerne le chocolat, c'est Marie-José Rappe, de Journal, qui vous apprendra à le travailler, avant de le juger. Guy François, lui, travaille une toute autre matière, le bois, et avec un tout autre outil, la tronçonneuse ; il vous le démontrera dans la cour des Trappeurs de Laneuville. Si vous êtes d'humeur créative, rendez alors visite à Pascale Georges, là où elle a ouvert un nouveau magasin d'escrime, elle vous y proposera toute une palette d'ateliers de fabrication artisanale. Si vous voulez plutôt (re)découvrir notre patrimoine naturel, Thierry Petit, Steve Dardenne et Dominique Bosendorf vous guideront à travers nos sites les plus remarquables.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais rassurez-vous si vous craignez déjà de manquer de temps pour visiter tous les ambassadeurs : Annie Lebeau l'a fait pour vous. Elle vous présentera ses clichés chez Mélanie Marbehant à Champlon qui, elle, exposera ses bijoux maison.

Bien d'autres ambassadeurs vous ouvrent leurs portes ce week-end. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur accueil.

PROGRAMME

Beaulieu
18 : Kris Rabaut (atelier Fragment, mobilier contemporain

Belle-Vue
4 : Béatrice Ansiaux (description et explication sur le métier de sage-femme et sur ce qu'est l'haptonomie)

Cens
10 : Albert Hubert (visite de sa cave voûtée, dégustation de vin et collection de boîtes d'allumettes)
14 : Dominique Moreau (diverses activités artisanales)

Champlon
Rue de la Gendarmerie, 5 : Auberge de jeunesse (multiples activités pour toute la famille)
Rue Grande-Champlon, 29 : Mélanie Marbehant (bijoux), et Annie Lebeau (expo photo)
Rue Grande-Champlon, 76 : Benoît François (exploitation agricole)
Route de la Barrière, 31 : Hostellerie de la Barrière (dégustation de vin et fromage)

Journal
Rue Georis, 30 : Marie-José Rappe (atelier chocolat)
Rue Georis, 34 : Martine Dessy (montages floraux)

Laneuville-au-Bois
1 : Visite guidée du bois didactique de Laneuville-au-Bois le samedi à 10 et 16h par Dominique Bosendorf
17 : Le Repos du Moineau (menu du terroir –fricassée du lapereau à la St-Monon d'Ambly- ; plat à 15€ et menu à 23€)
26 : Mr et Mme De Gottal (jardin ornemental, potager écologique et aquarelles)
36A : Les Trappeurs (démonstration de sculpture à la tronçonneuse par Guy François)

Tenneville
Route de Bastogne, 23a (garderie) : (exposition des œuvres de nos différents artistes) : Nelly Lambert, Marie-Anne Gillet, Jacqueline Mayon, Monique Schmitz, Madeleine Spote, Pascale Duplicy, Françoise Peret, Paula Corbelle, Jacqueline Moreaux, Le Point de Croix, Jean-Marc Kenler
Route de la Barrière, 50 : Pascale Georges (ouverture du magasin d'escrime et divers ateliers créatifs)

Barrière Mathieu
A la découverte du Rouge Poncé, visite guidée le samedi à 14h sur réservation au 0477 78 14 08 (Thierry Petit)
A la découverte des étangs de Bilaude, de la tour de Priesse, de la croix des Russes et de Mochamps. Le samedi à 14h et le dimanche à 10h sur réservation 0495 15 12 00 (Steve Dardenne)

Infos : Pierre Koeune 084 45 00 45

Cérémonies commémoratives du dimanche 8 mai 2011

Les membres du Conseil Communal, en collaboration avec les groupements patriotiques, ont l'honneur de vous convier à participer aux cérémonies du dimanche 8 mai 2011

**** Dépôt de gerbes aux monuments***

à 09 h 45 à Cens
à 10 h 00 à Tenneville
à 10 h15 à Laneuville-au-Bois
à 10 h 30 à Champlon
à 10 h 45 à Journal

** Les dépôts de gerbes dans les sections se dérouleront en présence d'une délégation de la commune et des groupements patriotiques.*
** Messe solennelle de commémoration pour toutes les sections à 11 h 00 à Erneuville suivie d'un dépôt de gerbes au monuments aux morts.*
** A 12h00, apéritif offert aux participants par l'Administration communale à l'Ancienne école.*

Un job d'étudiant ? Oui, mais comment ?

Pour tout savoir et peut-être pour trouver le job qui te plaira, nous te donnons rendez-vous à :

L'« **Action Jobs Etudiants** »
le **mercredi 20 avril 2011**
de 14 à 17h
à la Commune de Bastogne,
rue du Vivier 58

Durant cette après-midi, tu auras l'occasion de consulter les différentes offres d'emploi dans le secteur du travail étudiant. Tu pourras également rencontrer les agences intérim présentes pour l'occasion. Trois ateliers t'aideront respectivement à élaborer ton CV, rédiger ta lettre de motivation et recevoir de précieux conseils pour tes futurs entretiens d'embauche. Ces ateliers sont assurés par l'Ecole de la 2ème Chance de Longwy, l'asbl « Mode d'Emploi Luxembourg », le CPAS et la FGTB. Tu auras également la possibilité d'obtenir de l'information sur la législation du travail étudiants (répercutions sur allocations familiales, impôts, etc). Cette journée est donc, pour toi, l'opportunité d'avoir facilement tous les trucs et astuces à l'embauche ! Cette action est organisée par l'AMO « Média-Jeunes », le Centre Infor Jeunes et les ADL de Bastogne, Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésite pas à surfer sur le site www.actionjob.be/bastogne ou à téléphoner au 063/23 68 98.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR...

L'énergie ?

RDV jeudi 7 avril
à 20h à la Maison de Village
de TENNEVILLE

ODR Tenneville

Dans le cadre de l'Opération de développement rural, quelles sont les possibilités de développer les énergies renouvelables sur le territoire communal ? Quelle potentialité existe au niveau éolien? Quid d'une éolienne citoyenne ? Avec la participation du GAPPER (Groupement d'acteurs provinciaux de planification des énergies renouvelables) et du facilitateur éolien pour la Région wallonne.

L'environnement ?

RDV jeudi 28 avril
à 20h à la Maison de Village
de TENNEVILLE

La commune de Tenneville jouit d'un environnement naturel de qualité. Comment préserver et valoriser ce patrimoine naturel ? Quels outils de gestion de l'environnement ? Quels projets et actions dans le cadre de l'Opération de développement rural ?

ODR Tenneville

Le paysage & le patrimoine ?

RDV jeudi 12 mai
à 20h à la Maison de Village
de TENNEVILLE

Suite à une 1ère réunion, quels projets et actions pour préserver et mieux faire connaître la richesse et la diversité des paysages au niveau de la commune ? Y a-t-il des éléments du petit patrimoine populaire à valoriser ? Avec la participation du Parc Naturel des Deux Ourthes qui présentera les résultats d'une étude réalisée sur les villages de Cens, Journal, Laneuville-au-Bois et Wyompont.

ODR Tenneville

Le social & les services ?

RDV jeudi 26 mai
à 20h à la Maison de Village
de TENNEVILLE

ODR Tenneville

Sur Tenneville, quels sont les services proposés aux citoyens? Que pourrait-on améliorer ? Quelles actions ou quels projets mettre en place pour développer plus de solidarité ?
Avec la participation de différents acteurs sociaux du territoire.

INVITATION À TOUS !

Venez donner votre avis et construire ensemble l'avenir de Tenneville et de ses villages !

FRW **Contact : Fondation rurale de Wallonie** - 084 21 98 60 - famenne@frw.be - www.frw.be

Tu as envie de rire, de jouer et d'apprendre ?
Viens nous rejoindre cet été aux PLAINES !

Pour la troisième année, l'administration communale et l'accueil extrascolaire de la commune de Tenneville organise *des plaines de vacances agréées par l'ONE* pour une durée d'un mois pendant les vacances d'été.

Voici les premières informations :

	Les plaines d'animation	**Les plaines d'animation**
Quand ?	Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2011	Du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet 2011
Qui ?	Enfants de 2.5 à 12 ans	Enfants de 2.5 à 12 ans
Quoi ?	-Animations diverses sur un thème : bricolages, jeux divers, excursion, … adaptés aux tranches d'âge	Animations diverses sur un thème : bricolages, jeux divers, excursion, … adaptés aux tranches d'âge.
Où ?	Site de l'école de Champlon	Site de l'école de Tenneville

	LES PLAINES SPORTIVES
Quand ?	Du 1er août 2011 au 12 août 2011
Qui ?	Pour les enfants de 2.5 à 12 ans
Quoi ?	- Activités de psychomotricité pour les enfants de 2.5 à 6 ans (la limite d'âge s'arrête aux enfants inscrits en 3ème maternelle en 2010/2011) - Activités multi-sports pour les enfants de 6 à 12 ans. (piscine, basket, football, courses, ateliers divers, marche, …)
Où ?	Du 1er août au 5 août 2011 : site de l'école de Tenneville Du 8 août au 12 août 2011 : site de l'école de Champlon

Le prix par semaine ? 40 € par enfant.

Réduction de 5 € à partir du 2ème enfant inscrit de la même fratrie. *Le montant donné est déductible fiscalement*.

ATTENTION les inscriptions s'arrêtent le 20 juin 2011 !

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Françoise Picard (coordinatrice de l'accueil temps libres) au 084/45.00.51 et Nicolas Charlier (Echevin de la jeunesse) au 0494/38.17.95

Talon d'inscription pour les plaines de vacances 2011 :
UN talon d'inscription PAR ENFANT. MERCI
A remettre à Françoise Picard AVANT le 20 juin 2011 !

Nom et prénom du chef de famille ou le tuteur :
……
Téléphone/ Gsm Parents/tuteur : ……
Nom de l'enfant:
……
Prénom enfant: ……
Adresse : ……
Date de naissance de l'enfant :
……
Périodes d'inscription : ……
……
Date de l'inscription : ……
Signature des parents ou du tuteur :

BELGIQUE MARCOURT
CENTRE CIRAC

FORMATION D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES

« Pour animer des camps ou des plaines avec des enfants de 3 à 15 ans »

Formation en résidentiel, organisée du 18 au 25 avril 2011. Elle s'adresse à tout jeune âgé de 16 ans minimum et 28 ans maximum désireux de se former à l'animation et d'acquérir des compétences dans le domaine de l'enfance. Cette formation fait partie d'un cycle de deux ans permettant d'obtenir un brevet d'animateur homologué par la Communauté Française de Belgique.

Au cours des étés 2011 et 2012, les participants pourront participer comme animateurs-stagiaires à des camps et plaines de vacances organisés à proximité de Marche-en-Famenne. Des modules de formation théoriques complémentaires se dérouleront à l'automne 2011 et au printemps 2012.

Cette formation est organisée en partenariat par l'Association des Compagnons Bâtisseurs, l'AMO Mic-Ados et l'asbl CIRAC. Elle est soutenue et reconnue par le service de la Jeunesse de Communauté Française.

***Infos :* Association des Compagnons Bâtisseurs**
Tel : 084/31 44 13
formation@compagnonsbatisseurs.be

CULTURE
JEUNESSE
ÉDUCATION PERMANENTE

COMPAGNONS BATISSEURS asbl

Le CRAB, c'est quoi ???

Le CRAB est une **Maison de Jeunes ouverte à TOUS** les jeunes de moins de 26 ans de la Commune de Sainte-Ode et sa région. Cela veut donc dire que les jeunes de Tenneville sont les bienvenus !

C'est un milieu d'accueil et de rencontres de jeunes quelle que soit leur origine, leur culture, leur religion,…

Ce sont des animateurs professionnels qui veulent faire participer les jeunes à des ateliers et des projets qui naissent de leurs envies….

Ce sont des activités artistiques, sportives, des ciné-clubs, des sorties culturelles, des stages et des projets à l'étranger tout au long de l'année.

Mais que se passe-t-il au CRAB ????

Avis aux jeunes, parents, curieux, enfants, grands-parents, enseignants,...
Vous souhaitez être tenus informés de tout ce qui se passe au CRAB ? Connaître les stages et les projets à venir ? Ou tout simplement voir ce qui a été réalisé ?
Rien de plus simple : envoyez-nous votre adresse mail à crab@skynet.be et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer notre newsletter mensuelle…

MAISON DE JEUNES

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.mjcrab.be

A la découverte de BAM BAM

Bien-être Alimentation Mouvement

Prévention Santé

Dans notre province comme partout ailleurs, l'obésité infantile connaît une progression inquiétante avec de graves répercussions possibles sur la santé physique et mentale : maladies cardio-vasculaires, problèmes orthopédiques, mal-être, etc.

Pour une meilleure prévention de l'obésité chez les enfants, il est essentiel de les aider, dès le plus jeune âge, à développer des comportements favorables à leur santé et à leur bien-être.

Dans ce contexte, le Service Prévention Santé de la Province de Luxembourg, à l'initiative de Thérèse Mahy, Députée provinciale, et avec le soutien de votre commune, organise une **exposition itinérante** intitulée « A la découverte de BAM-BAM ! »

Afin d'encourager l'adoption d'un mode de vie sain lié au **B**ien-être, à l'**A**limentation et au **M**ouvement, cette exposition s'appuie sur une interaction école/famille et aborde 3 axes essentiels :
le développement d'une bonne estime de soi - l'acquisition d'un équilibre nutritionnel - les effets bénéfiques de l'activité physique
Ces thématiques, déclinées en « escales plaisir », proposent diverses animations ludiques et éducatives destinées aux enfants de 5 à 8 ans, de leur famille et de leurs enseignants.

Pour participer à ces animations, rendez-vous le dimanche 10 avril 2011 à 14h30, 15h15 et 16h au Complexe sportif de La Roche-en-Ardenne

Entrée libre
Pour plus d'informations, contactez l'Observatoire de la Santé, rue de la Station, 49 - 6900 MARLOIE—Tél. : 084/31.05.05 - obs.sante@province.luxembourg.be

Province de Luxembourg

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VOUS PROPOSE :

Programme des activités du mercredi après-midi :
AVRIL 2011

DATE	ACTIVITES PROPOSEES DE 14 H A 16 H 30	CATEGORIE D'AGE
06/04/2011	Création de décorations de Pâques pour notre local	2,5 à 12 ans
27/04/2011	Acrobates en rouleaux de carton	2,5 à 6 ans
27/04/2011	Atelier récréatif de la Commission Culturelle de Tenneville avec Valérie Mouvet (préposée à la bibliothèque). Thème: je fabrique mon marque-page.	6 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription : talon à rendre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la Maison communale ou au local extrascolaire).
Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension !

NOM : .....
PRENOM : .....
AGE : .....
ECOLE DE : .....
ADRESSE : .....
.....
TELEPHONE : .....
Je dîne à l'accueil extrascolaire : OUI - NON
Je participe à l'activité du mercredi ; noter la (les) date(s) : .....
.....

DATE : ..... Signature :

MERCI DE RESPECTER LE DELAI POUR LES INSCRIPTIONS :
LE LUNDI DE CHAQUE SEMAINE !!!!

Cycle de conférences sur la famille à Marche-en-Famenne

L'ONE, le CPAS de Marche et l'AMO Mic-Ados avec le soutien de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et de la Province organisent un cycle de 4 conférences.

Le **17 mars** à 20h : « Bagarres, disputes et chamailleries, les joies de la famille ! » à la MCFA
Le **07 avril** à 20h : « Familles monoparentales, homoparentales et recomposées. Les besoins de l'enfant pour une construction harmonieuse. » au Studio
Le **09 mai** à 20h : « Comment rester un couple quand on est parent ? » à la MCFA
Le **14 juin** à 20h : « Ennui, décrochage scolaire, difficultés d'intégration, facilités d'apprentissage,… haut potentiel ? » au Studio

L'entrée est gratuite mais la réservation est souhaitée à Mic-Ados au 084/31 19 31 ou micados@skynet.be

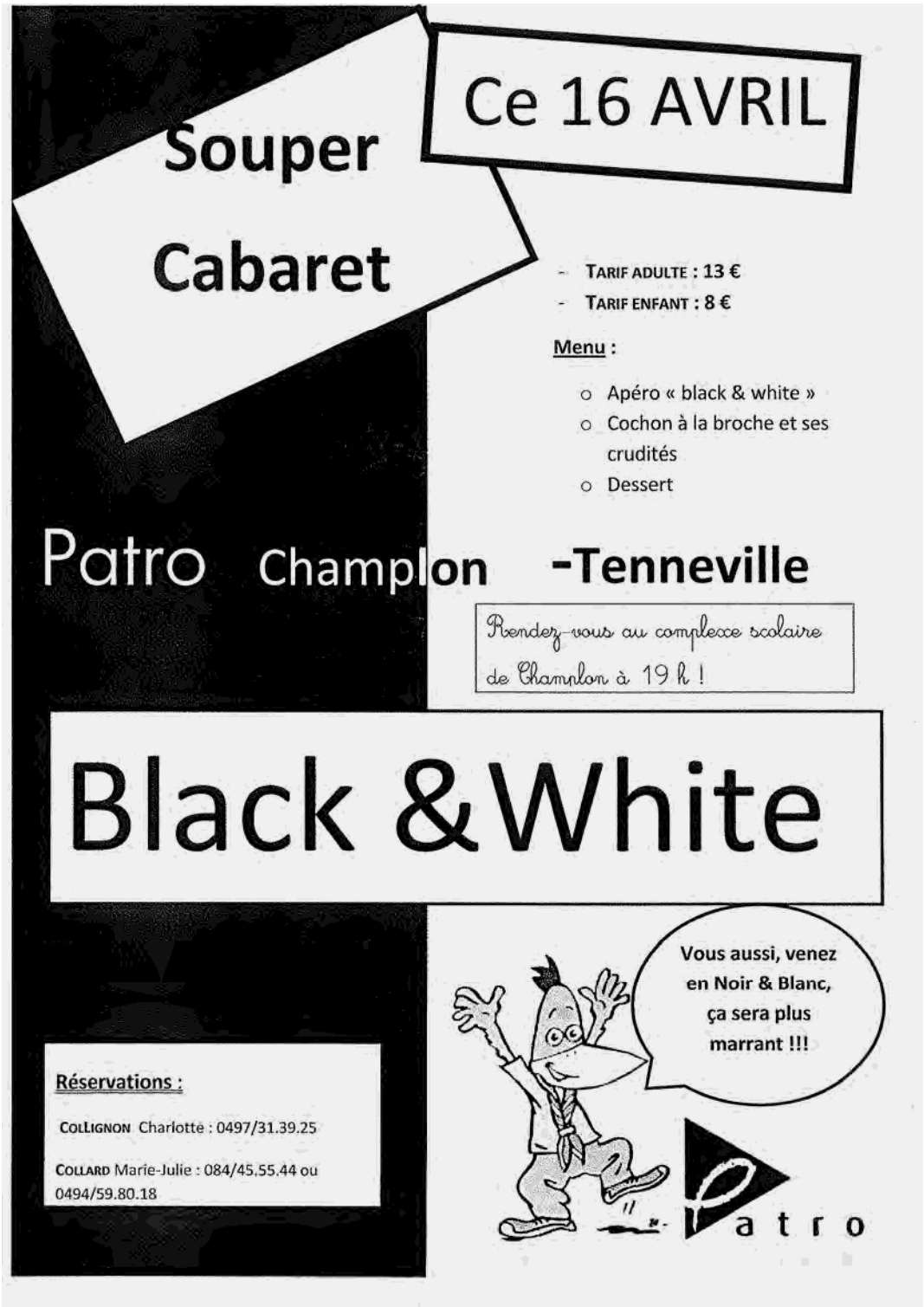

Pour des vacances réussies: Pensez-y à temps !

Passeports

Se présenter soi-même muni de deux photos au format carte d'identité.

Délai normal : 3 semaines – prix : 81 € (41 € pour les moins de 18 ans)
En urgence : 250 € (210 € pour les moins de 18 ans)

Carte d'identité 12 ans et plus

Une photo format carte d'identité.
Se présenter soi-même.

Délai normal : 3 semaines – prix : 12 €
Délai en urgence : 3 jours – prix : 113 €
Délai en extrême urgence : 2 jours – prix : 177 €

(tous les tarifs au 01/03/2011)

Cartes d'identité pour enfants de moins de 12 ans (kids-ID) (valable 3 ans)

Une photo format carte d'identité.
Présence d'un des parents pour effectuer la demande.

Délai normal : 3 semaines – prix : 3 €
Délai en urgence : 3 jours – prix : 106 €
Délai en extrême urgence : 2 jours – prix : 170 €

Tout enfant de moins de douze ans qui sort du territoire belge (…même au grand-duché de Luxembourg) doit être en possession d'une kids-ID

Attention Certains pays exigent que la carte d'identité ou le passeport soient encore valables pendant minimum trois mois suivant l'entrée sur leur territoire.

ERNEUVILLE (TENNEVILLE)

VENDREDI 15 AVRIL 2011

5 ème GRANDE NOCTURNE

VTT ET PEDESTRE

VTT: 15 ET 25 KMS

MARCHE: 5 ET 10 KMS

Départs: de 19h30 à 21h30

Lavage vélos – Douches

Traditionnelle dégustation de produits du terroir dans un cadre original.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

BOUCHERIE CHARCUTERIE
SALAISONS TRAITEUR
JOSE MICHEL
Rue du Centre, 67
4990 LIERNEUX
Tél. et Fax : (080) 31 92 34
GSM : 0495/12 04 55

Infos: DEHARD D.
0473 25 50 19

Ed. resp.: DEHARD D.

Rencontre des groupes « parole et vie »

Les temps d'Avent et de Carême sont des chemins de réflexions et de partage sur lesquels nous vous invitons à nous emboîter le pas.
La santé : un équilibre physique, moral et social qui nous concerne tous. C'est un sujet qui soulève en nous bien des interrogations.
En petits groupes, partageons nos expériences, échangeons nos questions et confrontons nos vécus à la Parole de Dieu, une Bonne Nouvelle à vivre ensemble.
Cette rencontre fraternelle et enrichissante nous invite à prendre goût à la Parole de Dieu : une parole pleine d'actualités dans notre vie de tous les jours.

A Champlon le lundi 4 avril au presbytère à 20h
A Tenneville le lundi 4 avril et le mercredi 6 avril à l'église, dans le local du catéchisme

Invitation cordiale.
Les équipes paroissiales du secteur de Tenneville

Tenneville

Centrale de repassage

« *Le Savoir-fer* »

Paiement au moyen de TITRES-SERVICES

7,50 € / heure (5,25 € après déduction fiscale)

Le long de la Nationale 4
Route de la Barrière 15 A à Tenneville
Facile d'accès, parking aisé

ATTENTION Nouvel horaire d'ouverture :

Lundi 7h30-16h30 Mardi 8h30-18h30
Jeudi 7h30-12h30 **Vendredi 8h-12h**

Renseignements :

ASBL Agence Locale pour l'Emploi de Tenneville
Route de Bastogne, 1 à 6970 Tenneville - 084/45.00.48 - 0478/93.48.84
marie.paquay@tenneville.be

Ménage & Vous

La photo d'art...

A partir de ce 1er avril !
Photographe expérimenté
recherche
Tous reportages sur le territoire de la commune de Tenneville
Référence : reporter officiel de la commune

...L'art de la photo

Contact via éditeur responsable qui transmettra

NE DEPOSEZ PAS VOS TONTES DE PELOUSE AU BORD DE L'EAU, NI VOS AUTRES DECHETS, MÊME S'ILS SONT BIODEGRADABLES

Pourquoi posent-ils problème ?

1- Ils polluent la rivière, ils contribuent à la **pollution organique** et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène)

2- Ils provoquent une baisse de biodiversité (colmatage du lit du cours d'eau, prolifération d'orties, liserons, plantes invasives)

3- Ils peuvent **menacer la stabilité des berges**

4- Ils peuvent **entraver le bon écoulement des eaux**

5- Ils peuvent **attirer des animaux indésirables**

Contrat de rivière Lesse asbl
Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort
Tél : 084/222.665
crlesse@skynet.be
www.contratderivierelesse.net

Théâtre

Le **17 avril** à **15h** au complexe scolaire de Champlon

Dans le cadre de l'opération « Je lis dans ma commune »

La bibliothèque et la Commission culturelle de Tenneville présentent

« Le Rêve de Rose » de Michel Loquy

Paf 5 €

L'auteur : Michel Loquy est né à Bouillon. Après des études d'instituteur à Calsbourg puis un régendat en français à Bruxelles, il enseigne au Congo d'abord, à Bruxelles ensuite. Graphologue en 1972, il est l'auteur d'une méthode d'apprentissage d'orthographe : l'orthodidac. Il écrit six romans (une tétralogie policière bouillonaise, le Rêve de Rose et le Fils des quatre saisons) et vingt-sept pièces de théâtre.
Il habite actuellement à Villers-devant-Orval où il partage sa bienheureuse retraite entre l'écriture (romans, contes, pièces de théâtre), la radio, la scène, le bridge, l'agriculture et la pêche.

La pièce : Le Rêve de Rose est le best seller de l'auteur. Jouée devant plus de quatre mille spectateurs, elle a été louée par Françoise Dorin, écrivain français, et présentée avec succès à un festival international : les Estivades.
Rose, âgée de 78 ans, vient de perdre son mari. Comme elle craint la solitude, elle s'invente un chat parlant le jour, et son mari qui revient la nuit pour lui chauffer les pieds. Le thème de la pièce est le

DIMANCHE 24 AVRIL
À 14H30

SUPER GRAND CONCOURS DE COUYON

NOMBREUX LOTS OFFERTS PAR LES SPONSORS
GRANDE TOMBOLA : tout le monde gagne

À la salle "le Foyer" à
TENNEVILLE

Invitation cordiale à toutes et tous, bienvenue aux supporters et sympathisants

Les bénéfices du concours, de la tombola et des boissons seront versés intégralement au

TÉLÉVIE 2011

Responsable : Picard Jean
0496/286516
Autorisation RTL/TVI : VSM/bs
171 du 10/01/2011

13ème grand stage de football de la RES Champlon

- Du 18 au 22 avril 2011.
- Dans le cadre accueillant des complexes scolaire et sportif de Champlon.
- Pour tous les amateurs de foot de 5 à 15 ans.
- Collations, eau, repas chauds servis chaque jour.
- Encadrement des joueurs par une équipe d'accompagnants disponibles et compétents .
- Prix : 80 € (70 € pour un deuxième enfant).
- Renseignements et inscriptions : Pierret Nadine au 0473/73.43.64

Calendrier des manifestations

Avril

Lundi 04/04 Rencontre groupe « parole et vie » - Champlon et Tenneville
Mercredi 06/04 Rencontre groupe « parole et vie » - Tenneville
Jeudi 07/04 Goûter des 3x20 - Tenneville + ODR - Tenneville
Vendredi 08/04 Conférence de Stéphane Hanssens - Erneuville
Samedi 09/04 Inauguration de la salle de village - Erneuville
Dimanche 10/04 Expo Bam Bam - La Roche-en-Ardenne
Vendredi 15/04 Marche nocturne - Erneuville
Samedi 16/04 Souper cabaret du Patro + Week-ends Wallonie Bienvenue
Dimanche 17/04 Week-ends Wallonie Bienvenue + Théâtre dans le cadre de l'opération « Je lis dans ma commune » au complexe scolaire de Champlon
Lundi 18/04 Début stage de foot commission des jeunes RES Champlon
Mercredi 20/04 Action Job Etudiants - Bastogne
Samedi 23/04 Fermeture du parc à conteneurs
Dimanche 24/04 Ramassage des œufs - Tenneville - Concours de couyon - Tenneville
Jeudi 28/04 ODR - Tenneville + Conférence sur le soleil - Marche-en-Famenne
Samedi 30/04 Souper des lutins

FOOTBALL

Tenneville Sports
02/04 - 20h - Bande-Tenneville
10/04 - 15h - Tenneville-Amonines
17/04 - 15h - Awenne-Tenneville

RES Champlon
01/04 - 20h30 - Champlon-Bouillon
10/04 - 15h - Mormont-Champlon
13/04 - 20h - Bastogne-Champlon
17/04 - 15h - Vaux-Noville-Champlon

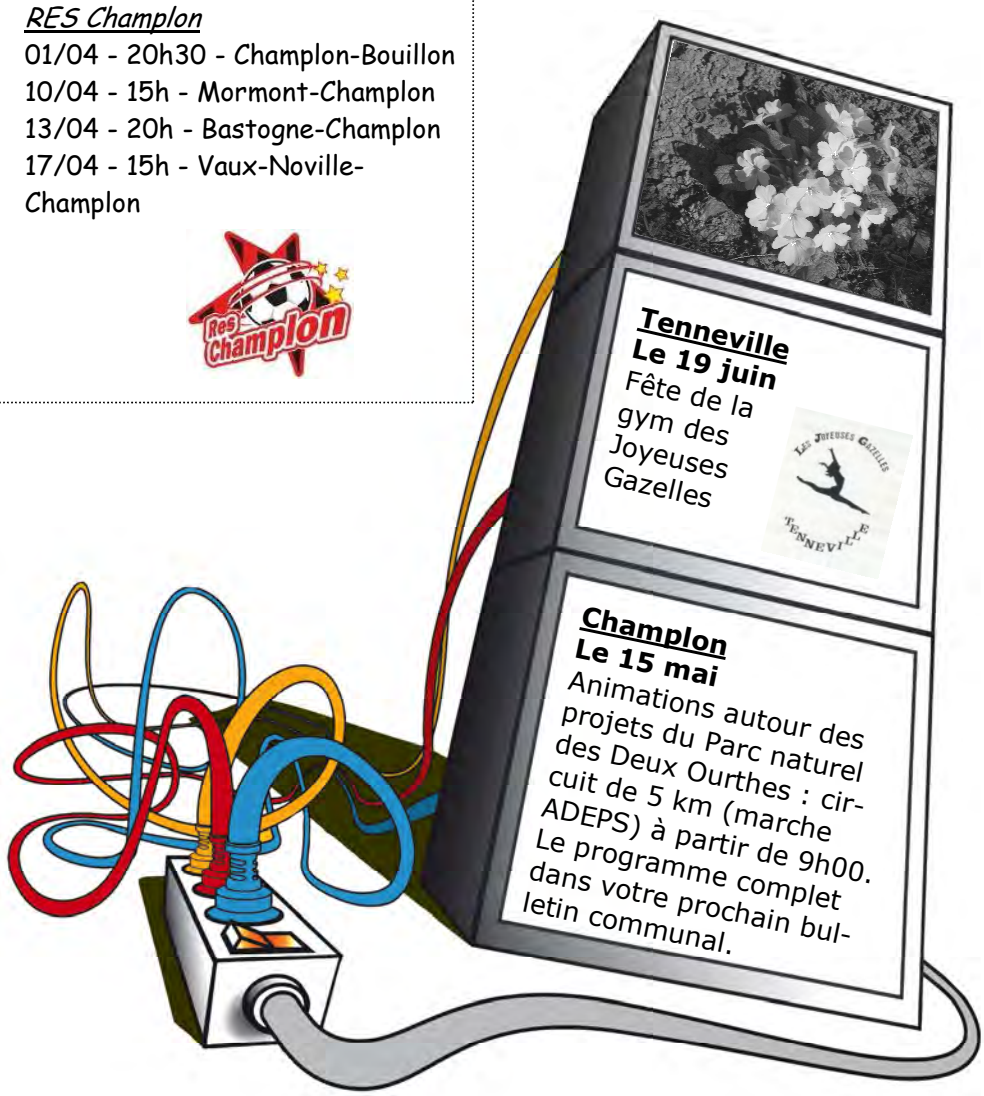

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante :
leslie.bosendorf@tenneville.be
084 45 00 52

Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois

Deux ceintures noires pour le club de judo de Tenneville

Ce dimanche 20 mars 2011 restera gravé dans la mémoire de Pierre Warlomont, de Laneuville-au-Bois et de Manu Body, de Wyompont.

Les deux comparses ont en effet décroché leur ceinture noire lors de l'examen organisé à Aiseau-Presles par la Fédération Francophone Belge de Judo. Ce sont les deux premières ceintures noires du Judo-Club Tenneville, où Pierre et Manu sont affiliés.

Depuis près d'un an, ils ont fréquenté assidument les cours du J.C. Forrières afin de préparer au mieux leur examen. En outre, ils ont également participé aux cours dispensés le dimanche matin à Marche, aux cours fédéraux décentralisés organisés chaque mois à Forrières, à quelques entraînements à Tellin sans compter les nombreuses séances supplémentaires auxquelles ils se sont astreints.

La récompense a été à la hauteur des efforts fournis puisqu'aujourd'hui ils ont obtenu le droit de porter avec une fierté toute légitime leur nouvelle ceinture. A l'issue de leur examen, ils ont d'ailleurs été félicités par les membres du jury. A noter que, sur 32 postulants, seuls 20 ont réussi l'examen lors de cette session, ce qui démontre encore la valeur de leur résultat. Pierre et Manu sont un bel exemple démontrant qu'à force de travail on peut y arriver, et de belle manière !

Le grand feu à Laneuville-au-Bois